



Annexe pédagogique à la convention

Merci de préciser les dates et les horaires, d'accueil, de élève en 3^{ième}, dans le tableau ci-dessous :

	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	De à	De à
MARDI	De à	De à
MERCREDI	De à	De à
JEUDI	De à	De à
TOTAL HORAIRE		

Rappel : Les élèves mineurs ne peuvent être sur le lieu de stage avant 6 h du matin et après 20 h.



Annexe pédagogique à la convention

Merci de préciser les dates et les horaires, d'accueil, de élève en 4^{ième}, dans le tableau ci-dessous :

	MATIN	APRES-MIDI
.....	De à	De à
.....	De à	De à
.....	De à	De à
.....	De à	De à
TOTAL HORAIRE		

Rappel : Les élèves mineurs ne peuvent être sur le lieu de stage avant 6 h du matin et après 20 h.